

AR PREFECTURE

082-248200057-20200720-12020-BF

Regu le 22/07/2020



**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE  
DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCY CAUSSADAIS**

## SOMMAIRE

I Introduction .....	3
<b>II COMPTE ADMINISTRATIF du QUERCY CAUSSADAIS .....</b>	<b>4</b>
La section de fonctionnement.....	4
La section d'investissement.....	6
Le résultat de clôture de l'exercice 2019 avec report N-1 .....	8
<b>III COMPTE ADMINISTRATIF DU SPANC.....</b>	<b>9</b>
La section de fonctionnement.....	9
La section d'investissement.....	11
Le résultat de clôture du SPANC avec report N-1 .....	11
<b>IV COMPTE ADMINISTRATIF DE L'OFFICE DE TOURISME.....</b>	<b>12</b>
La section de fonctionnement.....	12
La section investissement.....	13
Le résultat de clôture 2019 .....	14
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>14</b>

## Préambule

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L2313-1 du CGCT en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ». Ce rapport présente donc les principales informations du compte administratif 2019.

## **I INTRODUCTION**

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il constitue un moment privilégié d'examen des comptes de la collectivité.

Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires exécutées.

Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais pas encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tous les comptes sont examinés qu'il s'agisse des opérations réelles entraînant encaissements et décaissements, ou des opérations d'ordre qui ne se traduisent pas par des entrées et sorties d'argent mais qui modifient le résultat à l'instar des amortissements générateurs d'autofinancement par exemple.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- Le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la communauté de communes,
- L'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section.

L'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité par décision budgétaire suivant le vote du compte administratif. La délibération d'affectation prise par le Conseil Communautaire est produite à l'appui de cette décision.

Le résultat excédentaire de la section investissement, le besoin de financement ou l'excédent de la section d'investissement sont aussi repris en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif.

Les grands principes qui conduisent le compte administratif sont régis par les principes d'annualité, d'universalité, d'unité, d'équilibre et d'antériorité.

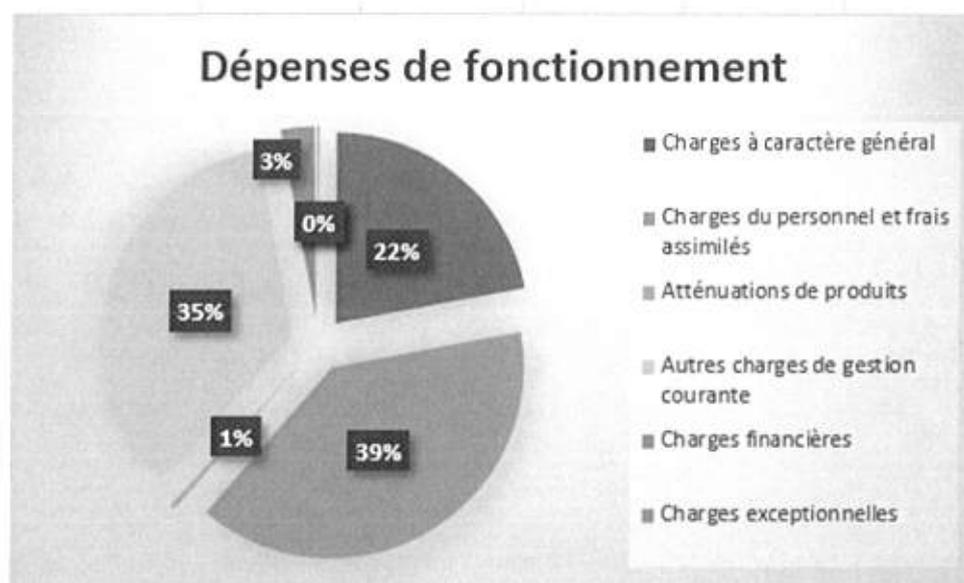
## II COMPTE ADMINISTRATIF DU QUERCY CAUSSADAIS

### La section de fonctionnement

#### ► Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement concernent l'entretien courant des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, le versement des salaires, le versement des indemnités aux élus, les subventions aux associations, les cotisations aux syndicats, et les intérêts des emprunts.

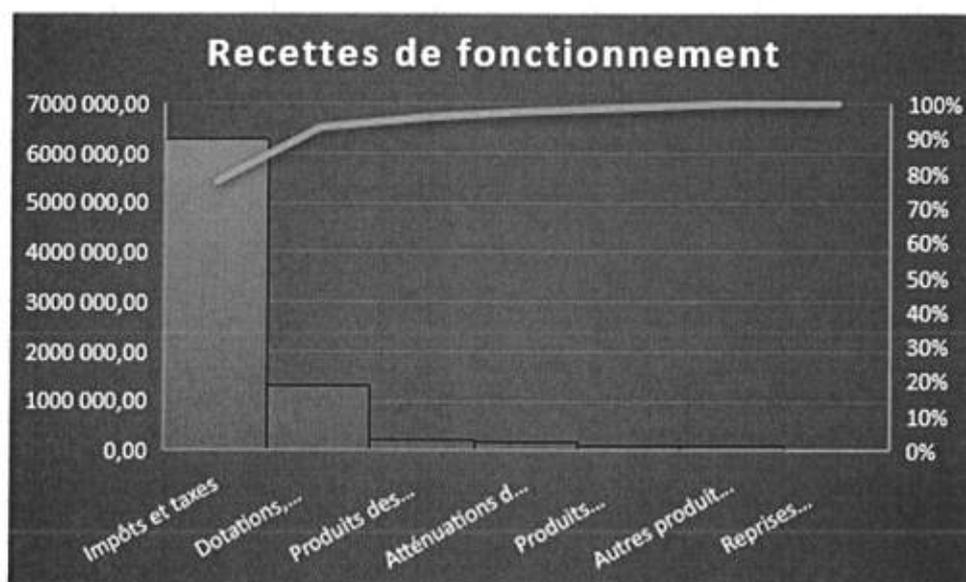
Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
011	Charges à caractère général	2 541 615,00	1 610 621,94
012	Charges du personnel et frais assimilés	2 959 419,00	2 877 281,33
014	Atténuations de produits	47 200,00	40 288,00
65	Autres charges de gestion courante	2 889 390,00	2 569 779,55
66	Charges financières	354 436,00	209 547,76
67	Charges exceptionnelles	31 877,00	14 998,38
68	Dotations provisions semi-budgétaires	500	0,00
022	Dépenses imprévues	706 000,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>9 530 437,00</b>	<b>7 322 516,96</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	343 000,00	379 233,19
<b>Total dépenses</b>		<b>9 873 437,00</b>	<b>7 701 750,15</b>



### ► Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population ( jardin d'enfants, école de musique, cyberbase, composteurs, mise à disposition de salles de réunion), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux subventions versées ( collectivités, budgets Européens, eco-organismes, Agence de l'eau Adour Garonne, Caisse d'Allocations Familiales, ADEME...).

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
013	Atténuations de charges	157 862,00	163 908,43
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	172 283,00	202 131,16
73	Impôts et taxes	6 221 686,00	6 285 746,06
74	Dotations, subventions et participations	1 263 127,00	1 295 455,25
75	Autres produits de gestion courante	51 220,00	78 564,44
77	Produits exceptionnels	47 892,00	91 412,46
78	Reprises provisions semi-budgétaires	250,00	70,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>7 914 320,00</b>	<b>8 117 287,80</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 945 117,00	1 945 116,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 000,00	4 000,00
<b>Total recettes</b>		<b>9 873 437,00</b>	<b>10 066 404,54</b>



## La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de l'intercommunalité à moyen et long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel qui contribue à accroître le patrimoine intercommunal.

### ► Dépenses d'investissement

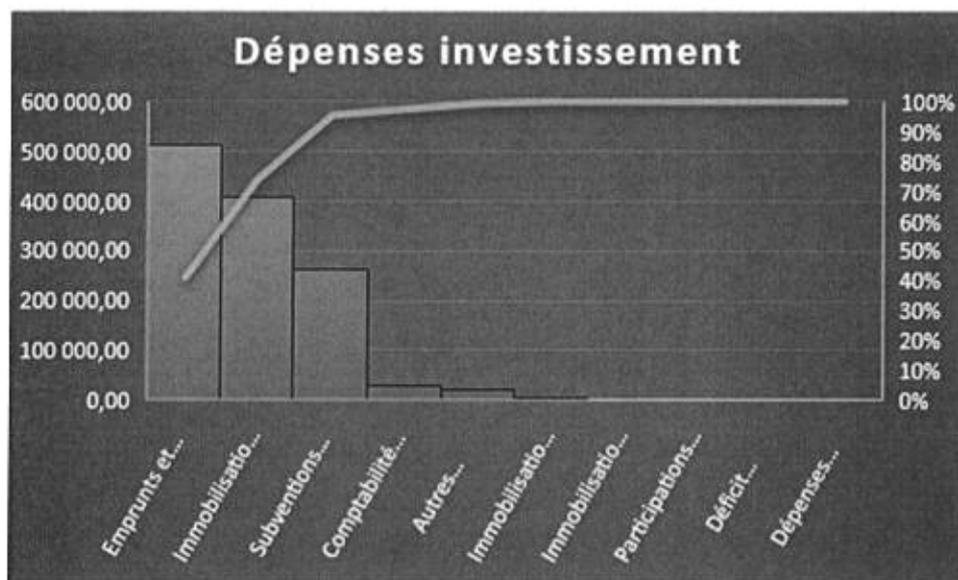
Les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité : il s'agit notamment de mobilier, de matériel et outillage, d'équipement informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

La collectivité est engagée dans une Opération Programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique et à ce titre subventionne des particuliers.

### Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2019 ont été les suivants :

- Tarn et Garonne numérique (dans le cadre du programme départemental : le haut débit pour tous)
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat et rénovation énergétique (aide envers les habitants du territoire)
- Informatisation des écoles (dans le cadre du programme l'école change avec le numérique)
- Mobilier pour l'amélioration des services
- Conteneurs (service déchets ménagers et assimilés)
- Véhicules (service des déchets ménagers et assimilés)
- Restauration des berges de rivières
- Achat du Lycée Jean Louis Etienne

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
16	Emprunts et dettes assimilés	515 319,00	514 042,27
20	Immobilisations incorporelles	125 350,00	6 153,59
204	Subventions d'équipement versées	391 483,00	263 889,99
21	Immobilisations corporelles	1 456 360,00	408 349,20
23	Immobilisations en cours	110 000,00	1 337,61
26	Participations et créances ratt. à des particip.	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 250,00	20 130
45	Comptabilité distincte rattachée	108 400,00	29 724
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	60 000,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 787 162,00</b>	<b>1 243 626,66</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 000,00	4 000
041	Opérations patrimoniales	20 868,00	0,00
<b>Total dépenses</b>		<b>2 822 030,00</b>	<b>1 247 626,66</b>

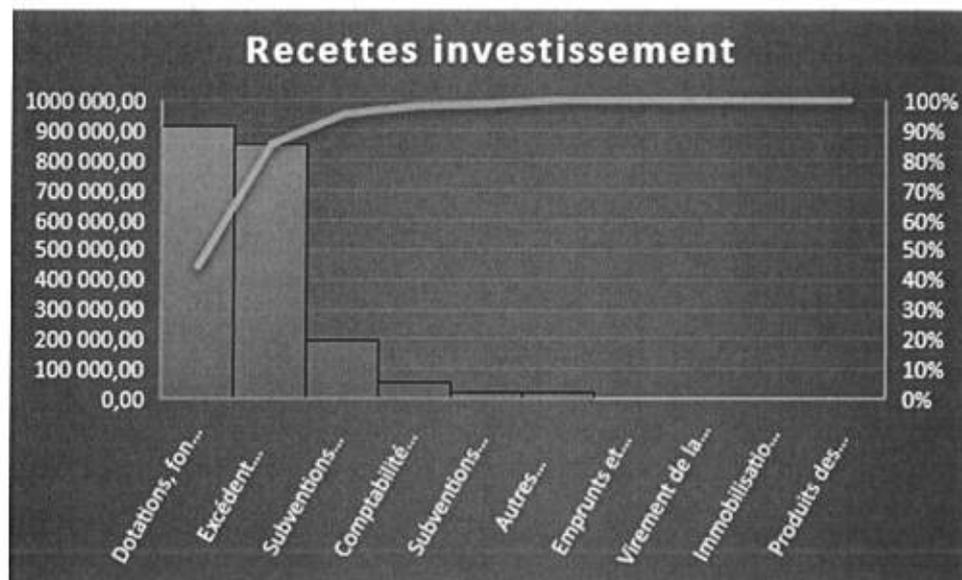


Les dépenses d'investissement comprennent aussi le remboursement de la dette qui s'est élevée en 2019 à : 514 042.27€.

#### ► Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement proviennent des subventions perçues en lien avec les projets ( par exemple : Quercy'O, école de musique, gymnase, restauration des berges de rivières, informatisation des écoles, et des remboursements de FCTVA.

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves	907 335,00	910 955,11
13	Subventions d'investissement reçues	195 952,00	195 679,90
16	Emprunts et dettes assimilés	374 600,00	1 725,00
21	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	38 665,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	20 000,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	20 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée	48 900,00	58 316,34
001	Excédent d'investissement reporté	852 710,00	852 709,59
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 458 162,00</b>	<b>2 059 385,94</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	343 000,00	379 233,19
041	Opérations patrimoniales	20 868,00	0,00
<b>Total des recettes</b>		<b>2 822 030,00</b>	<b>2 438 619,13</b>



### Le résultat de clôture de l'exercice 2019 avec report N-1

Libellé	Montant
Fonctionnement	2 364 654€
Investissement	1 190 992€
<b>TOTAL</b>	<b>3 555 646€</b>

### L'encours de la dette

Le financement des projets : Quercy'O, le service technique, la déchetterie de Caussade, la crèche de Septfonds, la Maison De l'Emploi et la Cyberbase justifie un encours de la dette. Mais nous constatons qu'il a amorcé sa régression notamment par le solde de deux emprunts.

Néanmoins, cet encours de la dette est de 391€ par habitant contre 402€ en 2018.

### III COMPTE ADMINISTRATIF DU SPANC

Dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 Janvier 1992, les communes ont eu l'obligation de mettre en place avant le 31 décembre 2005, un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Par délibération du Conseil Communautaire, la compétence « Assainissement Non Collectif » a été intégrée aux statuts de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais.

**Sa mission :** contrôler les systèmes d'assainissement autonome des habitations neuves, réhabilitées et existantes.

Le compte administratif du SPANC retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2019. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le compte administratif. D'un côté, la gestion des affaires courantes, de l'autre côté les investissements pour l'amélioration du service et l'aide aux particuliers dans le cadre de la réhabilitation des assainissements non collectif.

#### La section de fonctionnement

##### ► Dépenses de fonctionnement

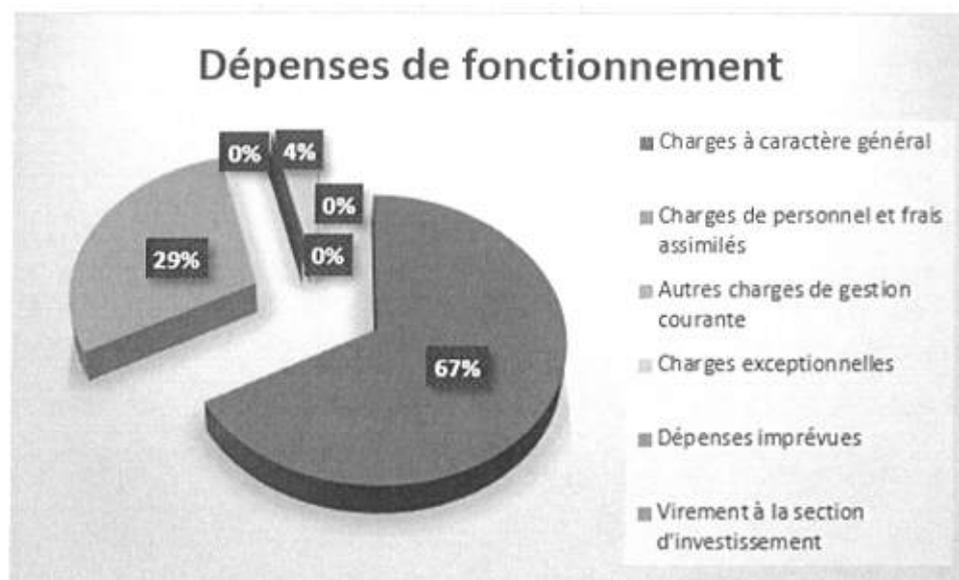
Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
011	Charges à caractère général	165 175,00	73 984,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	32 304,00	32 303,28
65	Autres charges de gestion courante	40 250,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	46 300,00	4 063,00
68	Dépenses imprévues	500,00	70,00
022	Virement à la section d'investissement	10 120,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>294 649,00</b>	<b>110 420,88</b>
23	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	355,00	354,62
	<b>Total dépenses</b>	<b>295 004,00</b>	<b>110 775,50</b>

Contrôles effectués par la SAUR : 73 984, 60 €

Dossier de reversement aux particuliers 2017 réalisé en 2019 (2\*300) +(2\*200) =1063€

Dossier de reversement aux particuliers 2018 réalisé en 2019 (6\*300) +(6\*200) =3000€

Masse Salariale : 32 303.28€



#### ► Recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
70	Vente de produits finis, prestations de services,	97 240,00	45 638,00
74	Subventions d'exploitation	29 600,00	23 365,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	100,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>127 040,00</b>	<b>69 003,00</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	167 963,97	167 963,97
	<b>Total recettes</b>	<b>295 004,00</b>	<b>236 966,97</b>

Chapitre 70 : 368 contrôles de bon fonctionnement, 98 ventes, 116 conceptions et 98 réalisations, représentent un tirage à la hauteur de 45 724€

Chapitre 74 : 23 365 € Subvention Adour Garonne

Chapitre 002 : Pour 2019, l'excédent est estimé à 167 963€.

**La section d'investissement****► Dépenses d'investissement**

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	8 300,64
21	Immobilisations corporelles	13 119,00	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	71 400,00	58 800,00
1	Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 500,00	0,00
	<b>Total dépenses</b>	<b>98 019,00</b>	<b>67 100,64</b>

20 : achat logiciel informatique ; 45 : reversement aux particuliers des aides réhabilitation ANC ;

**► Recettes d'investissement**

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
45	Comptabilité distincte rattachée	71 400,00	33 600,00
21	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>71400,00</b>	<b>33600,00</b>
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	355,00	354,62
001	Excédent d'investissement reporté	26 264,00	26 263,86
	<b>Total recettes</b>	<b>98 019,00</b>	<b>60 218,48</b>

45 : Subvention Adour Garonne.

**Le résultat de clôture du SPANC avec report N-1**

Libellé	Montant
Fonctionnement	126 191 €
Investissement	-6 882 €
<b>TOTAL</b>	<b>119 309 €</b>

## IV COMPTE ADMINISTRATIF DE L'OFFICE DE TOURISME

Depuis le 1er janvier 2017, la communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres la promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme consécutivement à l'application de la loi NOTRe.

L'Office de Tourisme a pour fonction:

- de promouvoir le territoire du Quercy Caussadais
- d'informer le public à l'échelon local, national et international
- d'organiser des actions de développement touristique sur le territoire en partenariat avec toutes les institutions locales, Départementales et Régionales.

Il s'est structuré et développé en 2018.

### La section de fonctionnement

#### ► Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, le remboursement au budget principal des salaires, et toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement du service.

Le bilan des actions 2019

- Accueil de la clientèle et accompagnement des visiteurs
- Labélisation « Vignobles et Découvertes »
- Classement en catégorie II
- Création d'un site internet
- Mobilisation sur les réseaux sociaux
- Partenariat régulier avec les professionnels
- Mise en place d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec la communauté de communes du Quercy Caussadais
- Animation d'un réseau d'acteurs locaux
- Appui technique aux mutations de l'économie touristique

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
011	charges à caractère général	83 867,00	32039,19
012	personnel	130 600,00	120 858,72
65	autres charges gestion courante	0,00	0,00
67	charges exceptionnelles	0,00	0,00
68	dotation / provision	0,00	0,00
042	opération d'ordre de transfert	1 094,00	1 093,99
022	Dépenses imprévues	1 543,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>217 104,00</b>	<b>153 991,90</b>
023	Virement à la section d'investissement	19 406,00	0,00
<b>Total des dépenses</b>		<b>236 510,00</b>	<b>153 991,90</b>

### Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies ( vente boutique, visites guidées ), aux remboursements de personnel par la commune de Caussade dans le cadre de l'assurance maladie et à la subvention d'équilibre provenant de la communauté de communes du Quercy Caussadais.

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
013	Atténuations de charges	58 242,00	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	15 380,00	38 814,11
77	Produits exceptionnels	10 500,00	11 104,44
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>84 122,00</b>	<b>49 918,55</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	152 387,49	152 387,49
<b>Total des recettes</b>		<b>236 509,49</b>	<b>202 306,04</b>

### La section investissement

#### Dépenses d'investissement :

Il s'agit de matériel informatique dont le site internet et du mobilier.

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
20	Immobilisations corporelles	23 100,00	7 987,30
21	Immobilisation incorporelles	3 000,00	2 384,21
<b>Total dépenses</b>		<b>26 100,00</b>	<b>10 371,51</b>

**Recettes investissement**

Chapitre	Désignation	BP 2019	CA 2019
13	Subventions d'investissement reçues	5 600,00	0
21	Virement de la section de fonctionnement	19 406,00	0
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 094,00	1 093,99
	<b>Total recettes</b>	<b>26 100,00</b>	<b>1 093,99</b>

**Le résultat de clôture 2019**

Libellé	Montant
Fonctionnement	48 314
Investissement	-9 277€
<b>TOTAL</b>	<b>39 037€</b>

**CONCLUSION GENERALE**

Malgré la baisse massive des aides et dotations de l'Etat qui rend l'équilibre budgétaire des collectivités de plus en plus tendu, notre intercommunalité s'efforce de maîtriser quotidiennement toutes ses dépenses afin de maintenir ses investissements et préserver son sens du service public.